



REGLEMENT du CHALLENGE DEPARTEMENTAL TREC CLUB 2012 du VAL D'OISE

L'esprit du challenge consiste à organiser un circuit d'épreuves de qualité afin de fidéliser les cavaliers sur les épreuves organisées dans le département et proposer une animation aux clubs pour les attirer vers la discipline et se préparer aux circuits officiels dans les meilleures conditions.

Le Calendrier :

Dates	Lieux
18/03/2011	MARINES - Les Acacias
02/10/2011	MARINES - Les Acacias
06/11/2011	SAINT OUEN - L'AUMONE Les Tilleuls
01/04/2012	VIGNY - Le Centaure Championnat Régional club 2012
13/05/2012	PISCOP - Equestre
10/06/2012	SAINT OUEN - L'AUMONE Les Tilleuls Finale du challenge départemental 2012 Championnat départemental club 2012

Seules les dates indiquées servent de support au Challenge Départemental de TREC 2012.

Les épreuves : (règlement FFE CLUB 2011 et application du règlement FFE CLUB 2012 dès parution avec modification des épreuves)

N°	Nom de l'épreuve
N°1	Club élite équipe
N°2	Club équipe
N°3	Club élite individuelle
N°4	Club individuelle
N°5	Epreuve spéciale PTV, élite, club, enfant

Pour toutes les épreuves la participation de cavaliers "hors concours" est interdite.

Les épreuves CLUB servent de support à la validation des examens fédéraux en cours de compétition.

Les épreuves "spéciales jeunes" sont au bon vouloir de l'organisateur mais non obligatoire.

Engagement et déroulement des épreuves :

Engagement : Internet ou sur place (suivant l'avant programme).

Montant de l'engagement : Epreuves SIF : De l'ordre de 99. 00 € (engagement équipe de 3 personnes, le 4^{ème} cavaliers sur place 33. 00€) / engagement individuel : 33. 00 €, engagement individuel épreuve spéciale : 17. 00 €.

Conditions de participations des cavaliers :

Chaque participant doit obligatoirement être titulaire des documents suivants et pouvoir les présenter au contrôle à tout moment du challenge :

1. Licence de pratiquant avec Certificat Médical de l'année en cours, délivré par un établissement affilié en Val d'Oise,
2. Licence de compétition de l'année et/ou galop requis en fonction de l'épreuve montée,
3. Ou être engagé par un établissement affilié en Val d'Oise,

CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys
95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association 1901 : W953000852 – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

1. Un cavalier qui change d'établissement en cours de challenge ne pourra continuer les épreuves que s'il va dans un autre établissement du Val d'Oise.
2. Autorisation parentale pour les cavaliers mineurs,
3. Participations : Voir règlement FFE CLUB.
- 4.

Conditions de participations des chevaux :

- Tout cheval ou poney munis d'un document d'accompagnement et à jour des vaccinations obligatoires.
- Participations : Voir règlement FFE de l'année en cours.

Tenues et harnachements :

Conforme au règlement FFE CLUB TREC de l'année en cours.

Il est demandé aux cavaliers d'être en tenue aux remises des prix et s'ils sont à cheval de se faire représenter.

« CHALLENGE DEPARTEMENTAL de TREC 2012 » par série : Classement des concours qualificatifs :

- Conforme au règlement FFE CLUB de l'année en cours,
- Epreuve individuelle : Saisie de la meilleure place, dans l'épreuve, du cavalier,
- Epreuve équipe : C'est la place dans l'épreuve, du nom de l'équipe du club (club élite équipe et club équipe) qui sera enregistrée par FFECLUB, peu importe la composition de l'équipe,
- Un "classement bis PTV (coef : 2) cavaliers 95" sera fait à l'occasion de chaque épreuve, pour mettre à l'honneur les 5 meilleurs cavaliers.
- Un "classement bis PTV (coef : 1) épreuve spéciale 95" sera fait à l'occasion de chaque épreuve, pour mettre à l'honneur les 5 meilleurs cavaliers.
- Les Organisateurs de chaque qualificative transmettent au CDEVO, les résultats individuels de chaque membre des équipes, pour le suivis et saisis des résultats du PTV.

Classement « CHALLENGE DEPARTEMENTAL de TREC 2012 » :

- Calcul du classement : cumul des 2 meilleures performances + finale (coef. 1.5) = Total général du "Classement 2012". La participation à la finale est obligatoire.
- La base des récompenses de la Soirée des Champions 2012 est de 3 équipes maximum pour chaque épreuve. Pour les épreuves individuelles : 3 classés par épreuves,
- Un "classement bis PTV cavaliers 95" récompense les 5 meilleurs cavaliers, de chaque série sur la base de calcul de 1 participation + finale (coef. 1.5) = Total "classement PTV 2012". La participation à la finale est obligatoire.

Les récompenses seront décernées lors de la Soirée des Champions 2012 du CDEVO.

Barème des points :

Chaque cavalier reçoit des points "handicap" correspondant à sa place, exception le 1^{er} reçoit 0 point.

Places	1 ^{er}	2 ^{eme}	3 ^{eme}	4 ^{eme}	Etc	10 ^{eme} ex	12 ^{eme}	Etc	35 ^{eme}	Cavalier éliminé ou abandon
Points	0 Pt	2 Pts	3 Pts	4 Pts	...	10 Pts	12 Pts	...	35 Pts	Pts du dernier de l'épreuve + 20 Pts.

Cette base de calcul sert de support au "Classement général 2012" et au "classement bis PTV 2012",

Pour tous les cas non prévus au présent règlement, se reporter au règlement FFE de la discipline de l'année en cours.

Pour les autres cas, le Président du CDEVO et la Présidente de la Commission de TREC pourront prendre avis auprès de techniciens de la discipline avant de prendre une décision.

La Décision est sans appel.

Cette actualisation du : 20/09/2011 annule l'édition précédente.

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys
95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02**

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association 1901 : W953000852 – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192